

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA

NIF 09894.401.001.64.48

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE

N° 07 / DMO / 500 (2025) / 202

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de AIN DEFLA dont le siège social sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, lance un Avis d'Appel d'Offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour REALISATION DES 200/500 LOGEMENT PUBLICS LOCATIFS A MILIANA PROGRAMME ANNEE 2025 REPARTIS EN 02 LOTS :

LOT N° 01 : REALISATION DES 120/200/500 LOGEMENT PUBLICS LOCATIFS EN TCE Y/C VRD.

LOT N° 03 : REALISATION DES 80/200/500 LOGEMENT PUBLICS LOCATIFS EN TCE Y/C VRD.

• Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux Lots et peuvent être retenu dans les deux Lots.

LOT N° 01 ET 03 : Destiné aux entreprise ou groupement d'entreprise (groupement solidaire) dans le cadre d'un contrat de gestion répondant aux condition suivant : * Capacités Professionnel (Qualification) : les entrepreneurs disposant d'une qualification activité principale bâtiment en cours de validité catégorie TROIS (03) et plus et disposant des capacités techniques et financières pour mener à bien la réalisation de ce projet peuvent soumissionner.

* Capacités Financière (Bilans) : La Moyenne des chiffres d'affaire des trois dernières années (2022 – 2023 et 2024) d'un Montant de 30 000 000. 00 DA et plus.

* Capacités Techniques (Références Professionnel) : Copies des Attestations de bonne exécution des travaux réalisés durant les 10 dernières années certifie avoir Réalisé un projet de 50 Logements en TCE et plus ou 02 attestations cumulables les 50 logements et plus ou UN (01) projet d'équipement publics catégorie « B » et plus délivrés par des maitre d'ouvrage publics.

Le cahier des charges sera retiré auprès du siège de la Direction générale de l'OPGI sis Hay Hadj Kadour, Ain Defla .Contre Paiement De : **Dix mille Dinars Algérien (10.000,00) DA.**

Non remboursable au niveau de département de finance et de comptabilité (DFC).

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi la mention « **Dossier de candidature** », « **Offre Technique** » ou « **Offre Financière** » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe anonyme, comporte la mention:

À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES ”

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE

N° 07 / DMO / 500 (2025) / 2025

REALISATION DES 200/500 LOGEMENT PUBLICS LOCATIFS A MILIANA EN TCE Y/C VRD PROGRAMME ANNEE 2025.

LOT N° :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA

Hay Hadj Kadour, Ain Defla

Les offres seront déposées au niveau du secreteriat de la direction générale de l'OPGI

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 14 (Page N° 08 et 09) des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

a) Dossier de candidature :

b) L'offre technique :

c) L'offre financière :

La durée de préparation des offres est fixée à DIX jours (10) jours

La date de dépôt des offres est fixée au 10 jour jusqu'a 14.00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP + Journaux électronique.**

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00 heures au siege de **L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA**, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal **TROIS (03) mois** + la durée de préparation des offres à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP + Journaux électronique..**

